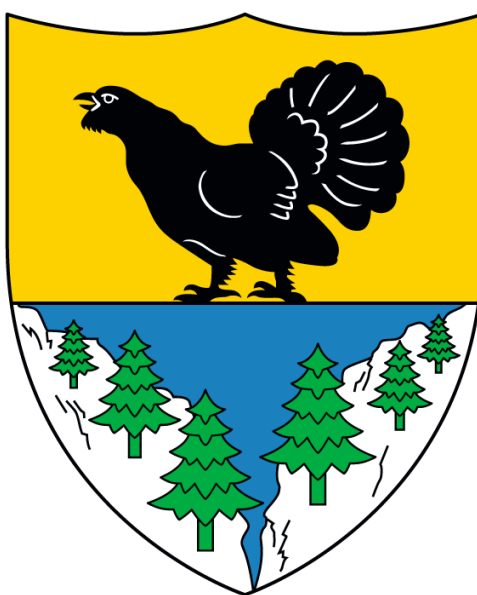


COMMUNE D'ENGES



PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL

**SEANCE ORDINAIRE
DU 14 DECEMBRE 2023**



La présidente ouvre la séance à 19h35 en accueillant les membres du Conseil général, du Conseil communal et le public. Elle rappelle que les orateurs doivent annoncer leur nom lors des prises de parole. Elle poursuit ensuite avec le rappel de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal du 16 novembre 2023
3. Nomination du Conseil général pour l'année 2024
4. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal
 - 4.1. Budget 2024. Rapport à l'appui.
 - 4.2. Plan financier et des tâches pour la période 2025-2027.
 - 4.3. Désignation de l'organe de révision pour les comptes 2024. Rapport à l'appui.
 - 4.4. Demande de crédit d'engagement de CHF 35'000.00 concernant le goudronnage de l'arrêt de bus de Lordel. Rapport à l'appui.
5. Etat de situation du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.
6. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
7. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
8. Information des commissions du Conseil général.
9. Informations des membres du Conseil communal.
10. Questions des membres du Conseil général.

La présidente demande s'il y a des remarques.

Vanessa Renfer

Nous souhaitons proposer une modification à l'ordre du jour. Suite aux questions soulevées par le plan du goudronnage de l'arrêt de bus, nous vous proposons de passer cet objet en deux temps. Dans un premier temps, déterminer si vous acceptez l'enveloppe budgétaire maximale de CHF 35'000.-, et dans un second temps, à l'aide d'un schéma qui va vous être distribué, nous aimerions que le CG se prononce sur deux variantes pour lesquelles nous allons vous fournir les explications nécessaires.

Cédric Abplanalp

Donc vous nous demandez de nous prononcer sur une variante sans en connaître les coûts ?

Vanessa Renfer

La 2^{ème} variante est moins étendue et donc forcément moins chère que les CHF 35'000.- demandés.

Constanze Bonardo

Le Conseil accepte la modification de l'ordre du jour.



1. Appel.

La présidente passe la parole au secrétaire, Michel Vesco, afin qu'il procède à l'appel qui se résume de la manière suivante :

Conseil général :

Présidente : Mme Constanze Bonardo ;

Vice-Président : M. Thierry Adatte ;

Secrétaire : M. Michel Vesco ;

Membres : M. Gilles Christen,

M. Pierre-André Geiser;

M. Michel Riba ;

M. Jonathan Pigeon ;

M. Michele Migliore;

M. Bernard Monnet ;

M. Cédric Abplanalp ;

Mme Maryline Sunier.

Conseil communal :

Présidente : Mme Vanessa Renfer

Vice-président : M. Laurent Hirt

Secrétaire : M. Christophe Aubert

Vice-secrétaire : M. Claude Borel

Membre : Mme Nadège Grivel

Administration :

Mme Camille Crelier, collaboratrice administrative

Mme Laura Richard, administratrice, est excusée.

La présidente remercie le secrétaire pour son appel.

2. Approbation du procès-verbal du 16 novembre 2023

Le PV n'est pas encore terminé, il sera validé lors de la prochaine séance du Conseil général.

3. Nomination du bureau du Conseil général pour l'année 2024

Aucune modification n'est faite, le bureau actuel reste le même qu'en 2023.

La composition du bureau est acceptée à l'unanimité.



4. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal

4.1 : Budget 2024. Rapport à l'appui.

Le Conseil général accepte à l'unanimité d'entrer en matière. La présidente passe la parole à Christophe Aubert pour commenter le rapport.

Christophe Aubert :

En quelques mots, ce budget encore aux mains de notre autorité présente un déficit de CHF 305'741. Les charges d'exploitation se montent à CHF 1'780'000.-, supérieures au budget 2023. Les revenus d'exploitations sont également supérieurs au budget 2023 et aux comptes 2022. Ce résultat s'explique par les points suivants :

- Augmentation des vacations du Conseil communal, afin de suivre les derniers gros dossiers et le processus de mise en route de la fusion
- Augmentation de 10% de l'administration (sur le poste de Mme Crelier) : forte sollicitation pour la mise en place de la commune fusionnée, pour le suivi des dossiers, et afin de limiter l'important cumul d'heures supplémentaires qu'on connaît actuellement
- Formation : delta de CHF 72'000 par rapport aux comptes 2022 ; augmentation du coût de l'élève et du nombre d'élèves
- Sécurité sociale : augmentation du nombre d'enfants au préscolaire, et des montants de l'aide sociale
- Augmentation du budget pour l'entretien basique des routes
- Amortissements liés à la réfection du centre du village
- Au niveau des impôts, nous avons eu de très bonnes surprises aux comptes 2022, cela reste des projections cantonales et ce n'est pas toujours facile d'estimer les rentrées fiscales. On suit les tendances. Par rapport au budget 2023, on a prévu environ CHF 80'000.- d'entrées supplémentaires. On a choisi de rester relativement prudent, mais encore une fois, ce n'est qu'un budget.
- Charges géotopographiques : nous devrions recevoir environ CHF 10'000.- par an.

C'est sûr que cela fait une grosse différence par rapport aux comptes 2022, mais il faut bien mettre cela en lien avec le retraitement du bilan, fait sur 2022, qui explique une grande partie de ce delta.

Je vous propose de poser vos questions en parcourant le budget.

Je remercie chaleureusement l'administration qui a travaillé d'arrache-pied pour réaliser ce budget, spécialement Mme Richard. Dans une petite commune comme la nôtre, c'est un travail énorme.

La présidente remercie M. Aubert et passe en revue le fascicule du budget 2024.

[Investissement p 25](#)

Thierry Adatte

Quels sont les investissements réellement prévus en 2024 ? Est-ce qu'ils sont acceptés dans le cadre de la fusion par nos partenaires ?



Christophe Aubert

L'adduction du Grand Chaumont et la réfection du centre du village ont été annoncées comme prioritaires et sont garanties dans le cadre de la fusion. Le changement de la chaudière du collège est mis en réserve, le Copil est averti.

Thierry Adatte

Par rapport à l'adduction du Grand Chaumont, le crédit sera voté en 2024 ? Où en est-on avec ce projet, avec la Ville de Neuchâtel ?

Christophe Aubert

Nous avons rencontré une délégation en août. Ils ont pris pas mal de retard, mais le Conseil général a voté cet automne un crédit d'étude, pour la réalisation du Grand Chaumont. Nous leur avons bien rappelé que ce projet est vital pour nous, par rapport à nos différents dossiers d'urbanisme. Il serait éventuellement possible de réaliser dans un premier temps les travaux qui concernent uniquement Enges, et la Ville finirait les siens un peu plus tard. La variante par Enges est meilleur marché que la remontée par Neuchâtel (économie de 2-3 millions de CHF). Le crédit n'est pas encore voté, mais on espère que ça avance bien dès ce printemps. On est toutefois obligés d'avancer au rythme de la Ville.

[36140.00/62310 page 63](#)

Thierry Adatte

Vous avez mis une somme plus élevée qu'aux comptes 2022 ?

Vanessa Renfer

D'une part, en 2024 il est prévu une augmentation conséquente des frais de transport et de sécurité. D'autre part, les comptages qui permettent d'établir les budgets ont toujours 2 ans de retard et ces dernières années le budget était calculé sur des périodes très creuses dues au COVID. Pour rappel, le Noctambus est facturé aux communes selon un calcul qui tient compte du nombre d'habitants et du nombre de trajets effectivement réalisés.

[36120.11/71000 page 65](#)

Gilles Christen

Est-ce que le Conseil communal est content de la gestion du réseau par Viteos ?

Christophe Aubert

Dans l'ensemble oui, on est assez satisfaits. C'est sûr que les coûts sont plus élevés que ce qui avait été projeté, ce qui n'est pas une surprise. Ils ont eu plus d'interventions à faire en lien avec les travaux. On a dû également discuter avec eux pour garantir un meilleur suivi de certaines démarches. Toutefois, nous n'allons pas entreprendre de changer de prestataire pour l'année qu'il nous reste.

Thierry Adatte

Dans les autres communes fusionnées c'est aussi Viteos qui gère le réseau?

Christophe Aubert

C'est Eli10 à Saint-Blaise, et les autres Viteos sauf erreur. Mais c'est sûr que c'est un mandat global qui sera renégocié par les nouvelles autorités.



La présidente passe la parole à la commission financière, par Cédric Abplanalp, pour la lecture de son rapport.

En l'absence de question, la présidente soumet le budget 2024 et son rapport au vote.

Le budget 2024 est accepté à l'unanimité.

4.2 : Plan financier et des tâches (PFT) pour la période 2025-2027

La présidente passe la parole au Conseil communal pour commenter le rapport.

Christophe Aubert

Comme chaque année, nous avons l'obligation de vous présenter un PFT. Nous y avons introduit les charges et revenus telles que nous pouvons les prévoir avec les données en notre possession. C'est toujours plus difficile à estimer, d'autant plus dans le cadre de la fusion. Il en résulte une analyse assez superficielle, mais c'est la situation qui le veut.

Tout ce qui touche aux investissements a cependant pu être assez bien détaillé.

Nous sommes en situation transitoire, c'est à prendre tel quel, mais nous répondons volontiers à vos questions.

Thierry Adatte

Est-ce que le Copil a déterminé un montant pour les travaux préparatoires de la fusion, et quel sera ce montant pour Enges en 2024 ? De quelle façon allez-vous procéder ?

Christophe Aubert

On s'est mis d'accord sur un montant global de CHF 760'000.- environ, payé par chaque commune au prorata des habitants, cela représente donc environ CHF 18'000.- pour Enges. On était un peu tard pour inclure ce montant dans le budget, donc nous reviendrons vers vous début 2024 pour cette dépense. Nous devons encore déterminer d'entente avec les autres communes si cela doit être comptabilisé comme amendement au budget ou comme crédit complémentaire. Nous devons entre autres vérifier comment comptabiliser les charges de personnel (les salaires du futur Conseil communal).

Thierry Adatte

Qu'est-ce que cela englobe ?

Christophe Aubert

Les mandataires pour la migration informatique, le chapeautage par Objectif NE, les prestations de communication, le mandataire (Actaes) pour tout ce qui concerne les RH, le salaire de l'exécutif dès septembre.

Nous avons demandé plusieurs offres pour l'accompagnement lié aux RH et on a sélectionné la « meilleure ». On s'en sort bien avec le calcul au prorata des habitants.

4.3 : Désignation de l'organe de révision pour les comptes 2024. Rapport à l'appui.

Le Conseil général accepte à l'unanimité d'entrer en matière.

Constanze Bonardo

Nous en avons discuté en séance de préparation et nous n'avons pas de soucis ou de questions en lien avec cette demande.



La présidente soumet l'objet au vote et l'arrêté est accepté à l'unanimité.

4.4 : Demande de crédit d'engagement de CHF 35'000.00 concernant le goudronnage de l'arrêt de bus de Lordel. Rapport à l'appui.

Constanze Bonard

Cette demande de crédit d'engagement est donc proposée en deux variantes comme annoncée lors de l'annonce de l'ordre du jour. Vous souhaitez que nous nous prononcions sur l'enveloppe de CHF 35'000.00 ?

Vanessa Renfer

L'enveloppe de CHF 35'000.00 correspond à la version maximale du goudronnage. Nous vous proposons maintenant une seconde option si vous acceptez d'entrer en matière bien que nous n'avons pas trop le choix, car ce goudronnage est une obligation de l'entreprise Car Postal. Est-ce que vous avez des questions sur le rapport à l'exception de la surface que nous allons vous détailler ?

Constanze Bonardo

Nous ne comprenions pas le lien entre la dimension de la place et la surface de déneigement qui est plus grand.

Vanessa Renfer

C'est une compensation en nature pour le fait que la place soit mise à disposition.

Le Conseil général accepte d'entrer en matière à l'exception de Mme Sunier qui s'abstient en raison d'un conflit d'intérêts.

Vanessa Renfer

Nous vous distribuons un plan pour la seconde option de goudronnage, à noter que nous ne sommes pas géomètre, ce n'est pas précis au centimètre près.

Dans notre demande d'offre, nous avons pris en compte le goudronnage de la place entière ce qui nous paraît plus efficient et plus résistant. Par contre, nous pourrions goudronner uniquement l'empiètement du bus (12 mètres de long et 2.5 mètres de large environ), c'est le plan que nous venons de vous distribuer. De toute manière ces éléments seront vu sur place avec l'entreprise ainsi que les propriétaires de la place lors de la réalisation des travaux.

Christophe Aubert

Dans l'ordre des choses, vous en avez discuté en séance de préparation et nous en avons ensuite parlé avec Mme Sunier. Pour éclaircir quelque peu les choses, nous avons une convention avec la famille Sunier qui indique que la commune prend à sa charge l'entretien de la place et la mise en conformité de la place qui comprend la zone d'attente du bus ainsi que la place de manœuvre du bus selon les exigences de Car Postal. Au vu des éléments indiqués, nous avons demandé un devis et en discutant avec les entreprises, il en est ressorti que nous devrions refaire le caisson de la route car le bus est lourd et lors des attentes, il y a de nombreuses vibrations qui peuvent déformer la chaussée.

On ne peut pas faire un caisson et l'enrobé à l'aplomb du caisson et que cela résiste sur un couloir de 3 mètre, cela risque de s'affaisser. On est donc parti sur une largeur plus grande, c'est plus pertinent que de faire qu'un couloir qui ne sera pas autant résistant.



Si la chaussée est goudronnée et non pas en chaille, la zone sera propre pour les utilisateurs.

Les travaux prévus dans cette enveloppe ne correspondent pas à la zone d'empiètement du bus, nous ne voulons pas empiéter sur toute la zone. De plus, pour le couloir entre l'arrêt de bus et le mur du jardin de la famille Sunier, il est également prévu que ce soit à disposition de la Famille Sunier pour des places de stationnement pour le four à pain.

Si vous acceptez la version plus légère qui correspond exactement à l'empiètement du bus et que la famille Sunier souhaite goudronner ou stabiliser le reste, nous ferons un prorata des investissements. Sinon nous aurons un L goudronné et le solde en chaille ou autres.

Pour finir, l'arrêt de Lordel ne respectera pas les normes LHand (loi sur l'égalité pour les handicapés) mais nous avons une opportunité de faire une offre de substitution de taxi pour déposer ou récupérer les personnes en chaise roulante à Lordel au frais de la commune puis les emmener ou les récupérer à l'arrêt souhaité qui respecte les normes LHand. Cette version est moins chère que de construire cet arrêt selon les normes.

Constanze Bonardo

Le but n'est pas de remettre en cause le dossier. Nous souhaitons que le bus aille à Lordel mais nous regrettons d'avoir appris en séance de préparation que le projet présenté ne correspond pas aux discussions que vous avez eu avec la famille Sunier. Ils n'ont pas été approché avec cette variante.

Christophe Aubert

Nous serions volontiers venus discuter directement avec vous lors de votre séance de préparation. Nous reconnaissons qu'il manquait quelques précisions dans le rapport.

Constanze Bonardo

Je pense, personnellement, qu'on va essayer de voter le crédit de CHF 35'000.00 et ensuite discuter de la variante à choisir.

Gilles Christen

Est-ce que Car Postal est d'accord avec la solution plus légère.

Christophe Aubert

C'est l'exigence de Car Postal, un couloir pour se mettre en dehors de la chaussée et rebrousser chemin.

Gilles Christen

Est-ce que dans l'option une du rapport, le propriétaire est d'accord ? avez-vous discuté avec le propriétaire ?

Christophe Aubert

Pas depuis lundi, mais nous allons les rencontrer pour discuter de ces éléments. Notamment s'ils souhaitent goudronner le reste de la place à leurs frais en profitant du chantier.

Gilles Christen

Est-ce que la solution 1 prévoit de laisser libre des places de parking pour le four à pain ?



Christophe Aubert

Oui, le bus ne prend que l'empiètement du second plan et le reste correspond aux places éventuellement présentes. Nous ne parlons pas de marquage au sol, le seul marquage sera celui de la place du bus.

Il y a effectivement un manque de précision dans ce dossier, mais il nous semble pertinent de voter ce crédit ce soir. Nous devrions construire cette place au printemps et en tenant compte des délais référendaires, nous ne pouvons attendre la prochaine séance du CG.

La convention correspond à l'empiètement de l'option 2, donc il y a de toute façon cette variante contre entretien et déneigement.

Jonathan Pingeon

La variante 1 est meilleure pour la durabilité. Maryline avait peur que toute la surface soit utilisée pour le bus. Est-il possible de partager les frais de la partie pour le bus payée par la commune et le reste par la famille Sunier ?

Christophe Aubert

Oui on peut payer la partie du bus et la famille Sunier est libre de faire ce qu'ils veulent sur la partie non marquée. Dans la convention, il est stipulé qu'hormis les dimensions minimales pour le bus, le reste de la place reste à disposition de la famille Sunier. C'est pour cette raison que nous vous proposons les deux options ce soir.

**La présidente soumet la demande de crédit au vote, cette dernière est acceptée.
Mme Sunier ne vote pas en raison d'un conflits d'intérêts.**

Constanze Bonardo

On pourrait demander au propriétaire du bien-fonds directement : Maryline as-tu des informations à nous donner ?

Maryline Sunier

Le propriétaire n'est pas là ce soir, mais je peux déjà dire que nous sommes inquiets que la place soit entièrement prise. Michel Sunier ne veut pas entrer en matière pour plus que les 3 mètres convenus. Il faut que la commune discute avec Michel Sunier et signe une autre convention si des modifications doivent être faites.

Michel Vesco

Nous décidons du montant et ce que vous souhaitez faire précisément n'est pas au CG de décider. Nous vous laissons vous mettre d'accord avec la famille Sunier et établir les conventions nécessaires.

Constanze Bonardo

Je propose de donner le mandat au Conseil Communal et que ce dernier nous donne la solution choisie au final.

Christophe Aubert

On est content d'entendre cela. Nous n'avions pas votre ressenti avant la séance et nous ne voulions pas que vous pensiez que la commune paie pour des privés. C'est plutôt une idée de viabilité et de logique.



Thierry Adatte.

La variante 2 serait moins chère et durable ?

Christophe Aubert

Oui cette variante est moins chère d'environ 2 tiers de l'enveloppe.

Thierry Adatte.

Mais avec de la chaille autour, il y aura des infiltrations et dans 3 à 4 ans cela sera endommagé.

Christophe Aubert

Pas forcément, l'épaisseur de la place sera résistante et il n'y a que l'eau de surface qui passe dessus.

Le Conseil général mandate le CC de se mettre d'accord avec la famille Sunier à hauteur de maximum CHF 35'000.00.

5. Etat de situations du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

Claude Borel

Après le résultat positif pour la fusion dans les 4 communes, les CC et le COPIL se sont immédiatement mobilisés pour l'organisation de la nouvelle Commune de Laténa. Parmi les problèmes évoqués, je ne citerai que le financement des travaux d'accompagnement, la création de groupes de travail pour définir les besoins en personnel et assurer une répartition harmonieuse du personnel existant, une coordination des PAL, ainsi que des grands projets au cours de l'année 2024. Ces travaux seront en partie assumés par les autorités en place et le COPIL continuera à fonctionner tout au long de l'année dans sa composition actuelle. Mais le printemps verra l'élection de nouveaux conseillers généraux, puis communaux de Laténa qui prendront déjà des décisions en 2024 concernant 2025. Jusqu'ici, le législatif et l'exécutif engéois ont uni leurs forces pour défendre les intérêts d'Enges dans le projet. Il serait judicieux de voir cette forte présence se prolonger dans le futur législatif de Laténa. N'hésitez donc pas à figurer sur l'une ou l'autre liste politique laténienne déposée en février prochain, surtout si vous vous êtes déjà engagés dans le processus de fusion. Un siège engéois est garanti, mais rien n'empêche d'en avoir davantage. Je rappelle que lors de la fusion du Locle et des Brenets, les élections ont attribué 5 sièges aux Brenassiers.

Thierry Adatte

Dans la continuité des commissions de fusion, les présidents des commissions de fusion restent dans le Copil, il n'y a pas que les Conseillers communaux, et on maintient les commissions de fusion jusqu'en 2025 comme garde-fou.

6. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).

Constanze Bonardo

Lit la lettre de remerciements de Claude Gisiger concernant l'implication de chacun dans le processus de fusion.



7. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).

Aucune intervention.

8. Informations des commissions du Conseil général

Michel Vesco

Conseil d'établissement scolaire communal CESC

Le CESC est composé d'un conseiller général, d'un conseiller communal, de 3 représentants des parents d'élèves, des enseignants et de la directrice de la structure parascolaire. Thierry Dubois a laissé sa place à Suzanne Gilliéron (habitante de Chaumont). L'enseignant Steven Woodford a changé de poste à la rentrée de septembre et c'est Mme Aline Rübeli qui a repris sa place. Mme Pelletier suit une formation pour l'encadrement des enfants en difficulté, il y a un bon dynamisme et du renouveau au sein de l'équipe.

Les tâches sont très diverses, on organise le pédibus on fait le lien avec la structure parascolaire. On soutient les enseignants et on fait le lien entre les parents et les enseignants. Cela fait tampon entre les différentes personnes concernées.

Faits importants en 2023 : Il y a un groupe de travail pour les jeux de la place de jeux. Nous avons reçu une donation d'un habitant pour des jeux dans la cour d'école. Les enseignants ont des idées, mais c'est compliqué à cause des normes de sécurité.

J'ai également eu la question d'un habitant de pourquoi il faut faire appel au villageois pour soutenir financièrement les camps. Il y a plusieurs raisons : tout coûte plus cher, le tribunal fédéral a imposé que le montant maximum qui peut être demandé aux parents est de CHF 16.00 par jour/enfant. Ces actions sont un moyen détourné de faire participer un peu plus les parents. Il y a une soupe servie au Chasseur, une vente de pâtisserie et un cours de gym pour récolter de l'argent. Les enfants pourront partir 5 jours avec plusieurs activités prévues.

N'oubliez pas le 19 décembre à 19h30, il y aura le traditionnel spectacle de Noël des enfants.

Cédric Abplanalp

Le camp dure 5 jours mais les enfants ne feront pas que du ski, y-a-t-il une raison ?

Michel Vesco

Nous avons reçu le budget avec les activités et comment l'argent récolté va permettre de couvrir les différentes activités. Il y aura un jour de luge apparemment, mais je n'ai pas plus d'informations. Je vais demander aux enseignants ce qu'ils comptent faire et voir si ce n'est pas possible que les enfants skient un peu plus, car tous n'ont pas la possibilité de skier en dehors du camp.

Claude Borel

Une remarque concernant cette commission : pour le moment, dans les autres communes de Laténa, il n'y a pas le même type d'organe. On devra probablement se battre pour maintenir cette structure. Il faudra convaincre les autres communes de le faire et sûrement moduler les représentations des collèges dans cette structure au sein du centre du Bas-Lac. C'est aussi à cela que doit servir une bonne représentation engénoise dans les futures autorités.



Michel Vesco

Dans les autres villages il y a des associations de parents d'élèves et notre comité fait dans le fonds la même chose. Donc si le CES devait disparaître, on devrait mettre sur pied une association de parents d'élèves.

Gilles Christen

Concernant la commission du feu

À la suite du changement au Conseil communal, Christophe Aubert a laissé sa place à Nadège Grivel. Nous nous sommes réunis une fois en séance, et nous avons effectué trois visites dont deux avec la commission d'urbanisme (2 bâtiments, et une vérification d'exécution de travaux).

Les visites se sont bien passées et les PV ont été intégrés aux courriers envoyés par la commission d'urbanisme aux propriétaires.

L'école a effectué un exercice d'évacuation en août.

Deux membres de la commission ont assisté à l'Assemblée générale de l'ECAP en mars 2023.

Michele Migliore

Commission de salubrité publique

Notre commission se compose ainsi, Nadège Grivel est présidente, Michele Migliore secrétaire et Bernard Monnet membre. Nous nous sommes réunis 3 fois en séance, et nous avons effectué 2 visites dans le village et avons pu constater que la plupart des problèmes étaient en phase d'être résolus. Nous poursuivrons ainsi en 2024.

Claude Borel

Commission d'urbanisme

Je n'ai pas prévu mon intervention, vous m'excuserai. Nous avons été informé de plusieurs projets importants notamment dans la zone d'ancienne localité. Il a également été décidé de ne plus discuter des pompes à chaleur ainsi que les installations solaires en séance, la commission est consultée par courriel et peut venir consulter les dossiers au bureau communal et si besoin demander une réunion.

Claude Borel

Commission du PAL

Nous ne l'avons pas convoqué jusqu'à ce jour. Nous la convoquerons probablement en mars ou en avril. Nous devons aussi informer la population.

Christophe Aubert

Commission des pâtures.

Elle s'est réunie 3 fois. Les animaux sont montés le 18 mai, environ 40 bêtes, et elles sont redescendues le 22 septembre. L'entretien des pâtures communales a été fait sur une semaine par les agriculteurs qui mettent leurs bêtes en estivage.

Nous avons traité les pâtures avec une machine pour les rumex plante par plante. Cela a été fait sur 3 hectares ce qui a un coût mais moindre que si nous le faisons à la main. On ne peut pas faire cela partout car c'est soumis à autorisation de la CNAV et il faut que le terrain puisse accueillir la machine qui est assez imposante.



Nous attendons de la CNAV des documents pour nous accompagner dans la mise en place un syndicat d'estivage.

Cédric Abplanalp

La commission de naturalisation et agrégation.

La dernière naturalisation a eu lieu en 2021, il n'y a pas eu de demande en 2023 donc pas de réunion.

Gilles Christen

Le Syndicat intercommunal de la Châtellenie

Il n'y a pas grand-chose de plus à dire que ce qui a été dit lors des dernières séances. Les travaux pour la nouvelle STEP sont en voie de se terminer et les communes d'Ins et Müntschemier seront bientôt reliées. La déchetterie coûte chère mais de manière raisonnable, c'est un peu plus que les autres années mais les communes paient moins sur le tout grâce au regroupement des communes autour de la STEP.

9. Information du Conseil Communal

La présidente passe la parole au Conseil communal.

Claude Borel

Concernant l'EOREN

Comme vous le savez, je représente la commune au sein du syndicat intercommunal scolaire de l'EOREN. Lors de notre dernière séance les chiffres des investissements ont été présentés pour la période 2024 -2028. Les investissements s'élèveront à près de 130 millions de francs dont 43 millions pour le collège du Mail. Tous les collèges secondaires construits dans les années 70, lors de la grande réforme scolaire, vieillissent en même temps. Cela aura évidemment une forte incidence sur les prix coûtants par élève, eu égard aussi à l'augmentation des frais hypothécaires. Le coût moyen par élève passera de 9'775.00 en 2022 à 12'200.00 en 2028 ! Peu réjouissant.

Christophe Aubert

Concernant les travaux

Les travaux avancent bien. Nous sommes désolés pour les dérangements occasionnés notamment pour la pose des bordures. Nous avons été contraints de déplacer le Noël des aînés tardivement ce qui a créé des déceptions, nous en sommes désolés.

Nous avons eu des imprévus qui ont modifié le planning et la neige est arrivée un peu plus vite que ce qu'on pensait, il a fallu déneiger et chauffer le sol pour pouvoir goudronner. Nous avons encore quelques petites choses à faire d'ici aux fêtes et ensuite ce sera la pause hivernale. La circulation sera rétablie dans les deux sens mais il faudra faire attention aux gendarmes couchés à l'entrée du plateau, il est un peu violent mais sera réadapté au printemps.

La zone devant le chasseur va rester en chaille, nous ne voulons pas mettre de l'enrobé juste pour l'hiver. Dans l'ensemble cela se passe bien, nous avons des surprises financières relatives à des découvertes au moment des travaux.

Thierry Adatte

Quand seront enlevés les feux ?



Christophe Aubert

La semaine prochaine.

Gilles Christen

Il me semble que la partie « gendarme couché » était fumante ce soir, donc je pense qu'ils ont fait une adaptation.

Christophe Aubert

Oui c'est bien possible.

Gilles Christen

Vous avez eu des surprises de quel ordre ?

Christophe Aubert

Nous n'avons pas encore les chiffres en main donc nous ne pouvons pas trop nous étendre sur le sujet mais par exemple, lors des soumissions pour le sous-sol, nous ne savons pas ce que nous allons trouver et il s'avère qu'au centre du village les conduites étaient bétonnées pour supporter la pose d'un Boeing. Il y a donc des plus-values importantes concernant la mise en décharge de ce béton.

Nous avons également perdu du temps pour la pose du provisoire, car en l'absence de numérisation des conduites existantes, nous avons quelques fois cherché des conduites où il n'y en avait pas.

Il y a également la viabilisation de la parcelle n°1225, qui sont des charges transitoires et seront refacturées.

La seule chose qui a été adaptée en cours de travaux est le diamètre des conduites d'eaux claires. Nous avons prévu des canalisations ciment de 500 et nous sommes passés en 500 PVC. On a amélioré l'évacuation des eaux notamment en lien avec les inondations de 2021, cela représente environ CHF 30'000.00. Le bureau d'ingénieur a eu de nombreux changements de personnel ce qui ne facilite pas les choses, ils en sont conscients. Toutes les factures sont contrôlées par notre ingénieur.

Michel Vesco

Je pense qu'on peut applaudir les ouvriers qui ont toujours fait preuve d'un très grand professionnalisme, qui ont toujours été très attentifs à la sécurité, notamment par rapport aux enfants, ils sont très polis et sont très efficaces. Ils n'ont en plus pas énormément de chances avec la météo ces derniers temps.

Vanessa Renfer

Concernant la composition du CC 1^{er} semestre 2024

Je conserve le rôle de présidente, Christophe Aubert est vice-président, Laurent Hirt secrétaire, Nadège Grivel vice-secrétaire et Claude Borel est membre.

Concernant le Noël des aînés

Mme et M. Schleppi sont venus accompagnés de leur fils malgré le fait qu'ils soient depuis peu au home. Rosita Cossentino Pelletier est venue faire une animation qui a fait travailler la mémoire ainsi que le mouvement et cela s'est terminé par une valse. Elle a également fourni les lots du traditionnel loto qui étaient des objets ergonomiques pour la vie quotidienne. Il y avait environ 39 personnes durant cette journée.



Un grand merci et applaudissement à Aleksandra Imbaud pour son implication durant cet évènement.

10. Question des membres du Conseil général

Bernard Monnet

Concernant la signalisation des rues du village. Elles sont très jolies en bois mais elles ont vieilli et il serait nécessaire de les refaire correctement. Il serait aussi bien de mettre une poubelle Robidog au Chemin d'Entre-Roches car c'est le lieu privilégié des promenades et des déjections.

La présidente remercie les membres du Conseil Communal et du Conseil Général et clos la séance à 21h34

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente

Le secrétaire

Constanze Bonardo

Michel Vesco

Procès-verbal établi par Camille Crelier, collaboratrice administrative.